CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE D'ANGERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du conseil d'administration

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2025

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ, LE VINGT-CINQ SEPTEMBRE,

à 18h30, le conseil d'administration du centre communal d'action sociale de la Ville d'Angers, dûment convoqué le 19 septembre 2025, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Christelle LARDEUX-COIFFARD, Présidente déléguée, représentant Monsieur Christophe BÉCHU, Président, empêché.

Etaient présents: Christelle LARDEUX-COIFFARD, Richard YVON, Claudette DAGUIN, Anne-Marie POTOT, Christine STEIN, Augustine YECKE, Anthony GUIDAULT, Benoît AKKAOUI, Cécile ALLEMAN, Nicole BERNARDIN, Philippe BOURGETEAU, Emmanuel LEFÉBURE, Charles de MONTFERRAND

Etaient excusés: Christophe BÉCHU, Céline VERON, Marie-Claire LUCAS, Antoine MASSON

OBJET: Action sociale - Aides facultatives délivrées par délégation du conseil d'administration - période du 01/06/2025 au 30/06/2025

Madame la Présidente déléguée expose,

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 16 octobre 2024, le conseil d'administration a délégué au Président ou, en cas d'absence ou d'empêchement, à la Présidente déléguée, l'attribution des prestations du CCAS.

En application de l'article R.123-22 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le Président ou la Présidente déléguée ont accordé les aides facultatives suivantes entre le 1^{er} juin 2025 et le 30 juin 2025.

Il convient de noter que des corrections concernant les nombres et montants des aides sont susceptibles d'être apportées ultérieurement liées à l'actualisation des données suivant la remise effective ou non des aides.

Accusé de réception en préfecture 049-264901158-20250925-DEL-2025-079-DE Date de réception préfecture : 01/10/2025

Famille de besoin	Type d'aide	Nombre d'aides accordées dans le mois	Montant des aides accordées dans le mois	BP 2025 /famille	Total montant accordé /famille depuis le 01/01	% Réalisé /BP 2025 depuis le 01/01
	Aide alimentaire	226	14 971 €			
Se nourrir s'alimenter	Aide alimentaire pour jeunes en			200 000 6	73 251 €	279/
	attente de ressources Aide alimentaire pour jeunes en	-	•	200 000 €	/3 251 €	37%
	arcours d'insertion 1				LVE I	
	Aide au paiement d'une facture		000.0			
Accéder à un logement, l'équiper, s'y maintenir	d'énergie Aide au paiement d'une facture	4	980 €	BY AND BY		
	d'eau	au				
	Aide à l'équipement personnel et ménager	in State of		ALC: NO PE	24 559 €	45%
	Sommier + matelas banquette	2	309 €			
	Armoire	2	335 €	mile it		
			333 €	ujur zau		
	Lits superposés					
	Table + 4 chaises	2	96 €	55 000 €		
	Ordinateur	1	149€			
	Réfrigérateur		-			
	Combiné réfrigérateur-congélateur	4	1 145 €			
	Lave linge	1	190 €			
	Four		-	7 1 1 1 1		
Hin a	Table de cuisson	1	200 €			
	Cuisinière	1	210 €	. 71.12		
	Aide "coup de pouce" pour entrer dans un logement		- (1 - 1)			
	Aide pour une hygiène quotidienne	189	5 526 €		78 742 €	37%
Prendre soin de soi, se soigner	Aide à l'hygiène pour jeunes en					
	parcours d'insertion	1		nichten i		
	Aide à l'accès au matériel optique Aide à l'accès au matériel	•	•	ne karteni		
	médicalisé dentaire auditif		-	215 500 €		
	Aide à la visite médicale					
	Aide à la complémentaire santé (base CSS)	33	7 087 €	- p-1411_0		
	Aide à la complémentaire santé	33	7007€			
	(hors CSS)	7	1 571 €			
Faire face aux imprévus, à un évènement	Aide pour dépasser une difficulté exceptionnelle	3	1 060 €		3 666 €	18%
	Aide pour prendre en charge des			20 000 €		
exceptionnel Se former et vivre	frais d'obsèques		Service Inc.		Jan 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19	DE SECTION
de son travail	Aide à la formation professionnelle	-	-	1 300 €	0€	0%
Développer un projet professionnel	Aide pour l'achat d'un équipement professionnel			W 14.31.	22 096 €	42%
	Aide à la mobilité pour faciliter les démarches pour l'emploi			52 000 €		
	Permis Citoyen	8	7 477 €	52 000 €		
		- 41.4	14116			
Se déplacer		Permis Citoyen rallonges d'aides -				
	Aide au transport IRIGO Aide pour les jeunes au transport	39	819 €	18 000 €	5 082 €	28%
	IRIGO					
Se cultiver	Aide aux loisirs pour tous		# -	10 000 €	0€	0%
Fotal		525	42 125 €	571 800 €	207 396 €	36%

En synthèse, les aides facultatives directes (c'est-à-dire hors dispositifs) accordées depuis le 1^{er} janvier 2025 se répartissent mensuellement de la façon suivante :

	2024				
	Nombre d'aides accordées	Montant des aides accordées	Nombre d'aides accordées	Montant des aides accordées	Evolution en % cumulé de l'enveloppe N-1
Janvier	574	54 118 €	574	49 035 €	-9%
Février	506	46 551 €	503	43 366 €	-8%
Mars	556	42 348 €	611	50 865 €	-0.2%
Avril	551	41 246 €	481	40 177 €	-0.4%
Mai	455	35 986 €	509	30 863 €	-3%
Juin	435	31 465 €	525	42 125 €	2%
Juillet					
Août					
Septembre					
Octobre	4.5				
Novembre					
Décembre					
TOTAL	3 648	295 852 €	3 803	301 766 €	2%

Sur les six premiers mois de l'année 2025, le nombre d'aides sociales facultatives directes a augmenté de 4 % (+ 126 aides) par rapport à la même période en 2024, pour un montant supérieur de 2 % (+ 4 717 €).

Après avoir délibéré, le conseil d'administration prend acte de ces décisions.

Christelle LARDEUX-COIFFARD Présidente déléguée

> Accusé de réception en préfecture 049-264901158-20250925-DEL-2025-079-DE Date de réception préfecture : 01/10/2025